

Début août, pour la première fois, les dirigeants américains et africains ont pu, lors du sommet États-Unis - Afrique de Washington, évoquer ensemble les questions de sécurité, de croissance économique, de développement et de bonne gouvernance. Pendant trois jours, le président Barack Obama et les leaders de presque tout le continent africain ont débattu des stratégies pour stimuler la croissance, créer des opportunités et favoriser un bon environnement pour les générations africaines d'aujourd'hui et de demain. La démocratie fut l'un des éléments clés de ces discussions.

Une vaste majorité d'Africains veut plus de démocratie. Le soutien à la démocratie et à des élections libres et justes est d'ailleurs l'un des piliers de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Selon l'Afrobaromètre, véritable référence en matière d'enquêtes d'opinion indépendantes sur le continent, 84 % des Africains sont en faveur d'élections libres et justes, 77 % rejettent l'idée d'un régime à parti unique et 72 % considèrent la démocratie comme la meilleure forme de gouvernance. Il ne s'agit pas là de simples données abstraites : ce sont des chiffres considérables et écrasants, qui reflètent les opinions et les voix très réelles de millions de personnes.

Il est essentiel de mettre des limites au nombre de mandats présidentiels pour répondre aux attentes démocratiques des Africains. Toujours selon les sondages, 74 % des Africains, soit les trois quarts des hommes et des femmes qui vivent sur le continent, ne souhaitent pas qu'un chef d'État puisse exercer plus de deux mandats consécutifs. Il est important de noter que ce type de limitation offre un mécanisme de responsabilisation des dirigeants, réduit les tendances à la corruption en garantissant une alternance politique, donne aux nouvelles générations l'opportunité de se présenter à des fonctions électives et leur permet de se choisir de nouveaux leaders. La limitation du nombre de mandats est également cruciale parce que « L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais de fortes institutions », comme le disait le président Obama lors de son déplacement au Ghana en 2009.

D'ici à la fin 2016, quatorze élections à la magistrature suprême devraient être organisées sur le continent, y compris dans des pays qui ont déjà pleinement intégré, dans leurs mœurs politiques, le principe de la limitation du nombre des mandats présidentiels. Des élections sont prévues en

Tanzanie, en Namibie, au Mozambique et au Bénin sans que le président sortant ne soit candidat à sa réélection.

Toutefois, ailleurs en Afrique, cette même limitation se trouve menacée. La modification des Constitutions et la suppression des verrous légaux réduisent la confiance des peuples en leurs institutions, affaiblissent la gouvernance dans son ensemble, et ne servent au final que les intérêts d'une seule personne, celle qui est au pouvoir, ou que d'un seul parti. Dans un système démocratique, un dirigeant fort respecte la Constitution, cède la place à l'expiration de son mandat et soutient l'organisation d'élections libres et justes.

Dans son allocution devant le Forum de la société civile, à la veille de l'ouverture du sommet de Washington, le secrétaire d'État, John Kerry, a déclaré que les États-Unis « [allaient] continuer à défendre les limites constitutionnelles aux mandats, comme [ils l'ont] fait dans des pays du monde entier, y compris en Afrique », et qu'ils « [exhorteraient] les dirigeants à ne pas modifier les constitutions nationales au profit d'intérêts personnels ou politiques ». Le respect des limites du nombre de mandats présidentiels et du texte des Constitutions est fondamental pour la réalisation des aspirations de tout un continent et pour le renforcement des institutions démocratiques pour le bien des générations futures.